

**COMPTE RENDU DE LA SEANCE  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
SEANCE DU 19 SEPTEMBRE 2012**

**Président :** B. JACQUEMARD

**Secrétaire de séance :** E. HUOT-MARCHAND

**Etaient présents :** B. JACQUEMARD, M. BOULAY, M. GIRARD, E. HUOT-MARCHAND, G. LEVIONNOIS, A. MAZINGUE-DESAILLY, R. PESCHEUX, C. THEBAULT, M. THIERRY.

**Absents excusés :** A. SERRANO pouvoir à C. THEBAULT  
S. CHERUBIN  
P. NGUYEN  
C. NICOLLEAU

La séance est ouverte à 20 H 55.

Le compte rendu du précédent Conseil Municipal est adopté à l'unanimité.

Monsieur le Maire demande au Conseil l'autorisation d'ajouter à l'ordre du jour le point suivant :

- Gestion d'un centre d'accueil animalier

**ADOpte** à l'unanimité.

**LE CONSEIL MUNICIPAL**, à l'unanimité,

**DECIDE** d'accorder, annuellement, l'indemnité de conseil au taux maximum en vigueur au receveur municipal pour assurer des prestations de conseil,

**APPROUVE** la modification des statuts du SIAHVY,

**EXPRIME** la volonté d'adhérer au syndicat intercommunal ayant pour vocation de gérer un centre d'accueil animalier.

**QUESTIONS DIVERSES**

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 21 H 40.

En Mairie, le 24 septembre 2012

Le Maire,

Bernard JACQUEMARD

